

Sainte-Thérèse, le 1^{er} octobre 2015

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 1325, route 117 à Val-David (lot 2 991 064 cadastre du Québec).

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 17 septembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport de vérification (règlement sur les halocarbures) du 15 août 2010, 2 pages
2. Lettre du 23 août 2010, 1 page
3. Rapport de vérification (règlement sur les halocarbures) du 26 juillet 2011, 2 pages
4. Lettre du 27 juillet 2011, 1 page
5. Rapport d'inspection du 11 novembre 2014, 2 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (1)

Règlement sur les halocarbures

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Concessionnaires d'automobile/Garages spécialisés en climatisation/ Entreprises de recyclage des VHU/Garages spécialisés en réfrigération mobile

ADMINISTRATION	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification : 15/08/2010	Heure d'arrivée : 11h03	Heure de départ : 11h21
	Réalisée par : Stéphanie Clermont		
	Accompagné de : Roman Malyi		
ADMINISTRATION	SAGO		
	Demande : 200169492	Intervenant : Y2085957	Lieu d'intervention : X2122334
	Intervention : 300609595		
	Type d'intervention :	<input checked="" type="checkbox"/> Première inspection (diagnostic) <input type="checkbox"/> Deuxième inspection <input type="checkbox"/> Troisième inspection	

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom de l'établissement : Garage B. Grill & Fils inc.		
	Autre nom (si applicable) :		
	Adresse civique : 1325, Route 117		
	Municipalité : Val-avid	Code postal : J0T 2N0	
	Téléphone : 819-332-2480	Télécopieur : 819-322-1895	Cellulaire :
	Courriel : Garagebgrill@bellnet.ca	Site internet : www.garagebgrill.com	
	N° de gestion documentaire : 7610-15-01-03397-03	Matricule Cidreq : 1141934027	
	GPS (19T) : NAD 83	Longitude (x) : -74.2141196467	Latitude (y) : 46.0248686731
	Heures d'ouverture : 8h00 à 17h00 du lundi au vendredi		

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	William Grill	Propriétaire		

BUT DE LA VÉRIFICATION	But: Vérifier la conformité de l'entreprise en vertu du Règlement sur les halocarbures.
-------------------------------	---

CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILE/GARAGES SPÉCIALISÉS EN CLIMATISATION/ ENTREPRISES DE RECYCLAGE DES VHU/GARAGES SPÉCIALISÉS EN RÉFRIGÉRATION MOBILE						
Art.	Exigence	O	N	NA	Remarques	
31 et 32	L'entreprise a-t-elle des appareils de récupération d'halocarbures en place?	X				
	Pour le CFC-12 : SAE J-2209				Marque : Modèle : No de série :	
	Pour le CFC-12 : SAE J-1990				Marque : Modèle : No de série :	
	Pour le HFC-134a : SAE J-2210	X			Marque : Viper GT Modèle : 160-020-00 No de série : H613517	
	Autres normes :					
	Pour la réfrigération mobile : ARI-740					
	Analyseur de réfrigérant :			X		Marque : Modèle :
9	L'entreprise effectue-t-elle une épreuve d'étanchéité avant un remplissage d'halocarbure ?	X			<input type="checkbox"/> Test à l'azote <input checked="" type="checkbox"/> Test colorant <input type="checkbox"/> Sous-vide <input type="checkbox"/> Autre :	
30	L'entreprise a-t-elle fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (vous pouvez vérifier les registres)			X		
59 et 60	L'entreprise tient-elle des registres de travaux?			X	<input type="checkbox"/> Registre bien rempli ? Renseignements manquants :	
43, 46 et 47	L'entreprise a-t-elle du personnel ayant la qualification environnementale? (Annexe) Si oui, écrire dans « Remarques » les numéros d'attestation avec les noms des employés.			X	Nombre de techniciens qui ont passé le cours : Nombre total de techniciens : Nom : No de dossier : Nom : No de dossier :	

COMMENTAIRES ET CONCLUSION	L'entreprise <input type="checkbox"/> est conforme en tout point au Règlement. X n'est pas conforme en tout point au Règlement.
	Les articles 5, 31, 43, 46, 59 et 60 ne sont pas respectés.
	Pour trouver une fuite dans un système, il injecte du fréon directement dans le système et vérifie avec du colorant d'où la fuite provient (article 5 du règlement).
RECOMMANDATIONS	Transmettre une lettre à l'entreprise afin de l'informer de nos conclusions. X Inviter l'entreprise à nous confirmer par écrit sa mise aux normes. <input type="checkbox"/> Faire un suivi du dossier. <input type="checkbox"/> Fermer le présent dossier.
SIGNATURES	Vérificateur : <u>Stéphanie Clermont, étudiant</u> 53-54 Date : 2010/08/23 <i>Lettres moulées</i> <i>Signature</i> <i>Année / mois / jour</i>
	Superviseur : <u>MARIE-PIERRE MARCHAND</u> 53-54 Date : 2010/08/23 <i>Lettres moulées</i> <i>Signature</i> <i>Année / mois / jour</i>
	Commentaires du superviseur : <u>Faire un suivi du dossier.</u>

Montréal, le 23 août 2010

Garage B. Grill & Fils Inc
1325, Route 117
Val David (Québec) J0T 2N0

N/Réf : 7610-15-01-03397-03

N/Doc : 400745152

Objet : Règlement sur les halocarbures

Monsieur,
Madame,

Le 15 août 2010, des représentants du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ont procédé à une visite de vos installations situées au 1325, Route 117 à Val David. Nous avons constaté alors des infractions aux articles 5, 31, 43, 46, 59 et 60 du *Règlement sur les halocarbures* (Q-2, r.15.01).

Nous vous demandons donc de **procéder immédiatement** aux correctifs qui s'imposent. De plus, nous vous demandons de nous transmettre une confirmation écrite que les démarches visant à la remise aux normes ont été complétées et ce, au plus tard le 3 septembre 2010.

Pour de plus ample informations concernant la présente ou tout sujet portant sur le *Règlement sur les halocarbures*, vous pouvez communiquer avec Madame Stéphanie Clermont au 514 873-3636, poste 239 ou par courriel au stephanie.clermont@mddep.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, monsieur, madame, l'expression de nos salutations distinguées.

53-54

Stéphanie Clermont

Programme d'inspection sur les halocarbures

p.j Articles du *Règlement sur les halocarbures*

Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Internet: <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Téléphone : (514) 873-3636
Télécopieur : (514) 864-1990

Règlement sur les halocarbures

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Concessionnaires d'automobile/Garages spécialisés en climatisation/ Entreprises de recyclage des VHU/Garages spécialisés en réfrigération mobile

ADMINISTRATION	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification : <u>26 juillet 2011</u>	Heure d'arrivée : <u>13h21</u>	Heure de départ : <u>13h48</u>
	Réalisée par : <u>Stéphanie Clermont</u>		
	Accompagné de : <u>Guillaume Cormier</u>		
	SAGO		
	Demande : <u>200169492</u>	Intervenant : <u>Y2085957</u>	Lieu d'intervention : <u>X2122334</u>
		Intervention : <u>300678491</u>	
	Type d'intervention :	<input type="checkbox"/> Première inspection (diagnostic) <input checked="" type="checkbox"/> Deuxième inspection <input type="checkbox"/> Troisième inspection	

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom de l'établissement : <u>Garage B. Grill & Fils inc.</u>
	Autre nom (si applicable) : _____
	Adresse civique : <u>1325, route 117</u>
	Municipalité : <u>Val-David</u> Code postal : <u>J0T 2N0</u>
	Téléphone : <u>819-322-2480</u> Télécopieur : <u>819-322-1895</u> Cellulaire : _____
	Courriel : <u>garagebgrill@bellnet.ca</u> Site internet : <u>www.garage bgrill.com</u>
	N° de gestion documentaire : <u>7610-15-01-03397-03</u> Matricule Cidreq : <u>1141934027</u>
	GPS (19T) : NAD <u>83</u> Longitude (x) : <u>-74.2141196467</u> Latitude (y) : <u>46.0248686731</u>
	Heures d'ouverture : <u>8h00 à 17h00 du lundi au vendredi</u>

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	William Grill	Propriétaire		

BUT DE LA VÉRIFICATION	But: Vérifier la conformité de l'entreprise en vertu du Règlement sur les halocarbures.
-------------------------------	--

CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILE/GARAGES SPÉCIALISÉS EN CLIMATISATION/ ENTREPRISES DE RECYCLAGE DES VHU/GARAGES SPÉCIALISÉS EN RÉFRIGÉRATION MOBILE						
Art.	Exigence	O	N	NA	Remarques	
31 et 32	L'entreprise a-t-elle des appareils de récupération d'halocarbures en place?	X				
	Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-2209				Marque : Modèle : No de série :	
	Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-1990				Marque : Modèle : No de série :	
	Pour le <u>HFC-134a</u> : SAE J-2210	X			Marque : Viper Modèle : 160020 No de série : H63517	
	Autres normes :					
	Pour la réfrigération mobile : ARI-740					
	Analyseur de réfrigérant :	X			Marque : Ntron Modèle : mini ID	
9	L'entreprise effectue-t-elle une épreuve d'étanchéité avant un remplissage d'halocarbure ?	X			X Test à l'azote X Test colorant <input type="checkbox"/> Sous-vide <input type="checkbox"/> Autre : ultrason	
30	L'entreprise a-t-elle fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (vous pouvez vérifier les registres)		X			
59 et 60	L'entreprise tient-elle des registres de travaux?	X			<input type="checkbox"/> Registre bien rempli ? Renseignements manquants : Pas bien remplis	
43, 46 et 47	L'entreprise a-t-elle du personnel ayant la qualification environnementale? (Annexe) Si oui, écrire dans « Remarques » les numéros d'attestation avec les noms des employés.		X		Nombre de techniciens qui ont passé le cours : Nombre total de techniciens : Nom : No de dossier : Nom : No de dossier :	

COMMENTAIRES ET CONCLUSION	L'entreprise. <input type="checkbox"/> est conforme en tout point au Règlement. <input checked="" type="checkbox"/> n'est pas conforme en tout point au Règlement.	
	Les articles 43, 46, 59 et 60 ne sont pas respectés.	
RECOMMANDATIONS	Transmettre une lettre à l'entreprise afin de l'informer de nos conclusions. X Inviter l'entreprise à nous confirmer par écrit sa mise aux normes. X Faire un suivi du dossier. <input type="checkbox"/> Fermer le présent dossier.	
SIGNATURES	Vérificateur : <u>Stéphanie Clermont, étudiant</u> <i>Lettres moulées</i> 53-54 <i>Signature</i>	Date : <u>2011/07/26</u> <i>Année / mois / jour</i>
	Superviseur : <u>Marie-Pier Marchand</u> <i>Lettres moulées</i> 53-54 <i>Signature</i>	Date : <u>2011/07/27</u> <i>Année / mois / jour</i>
	Commentaires du superviseur : <u>Faire un suivi du dossier.</u>	

Montréal, le 27 juillet 2011

Garage B. Grill & fils inc.
1325, Route 117
Val David (Québec) J0T 2N0

N/Réf. : 7610-15-01-03397-03
N./Doc : 400842716
Objet : **Règlement sur les halocarbures**

Madame,
Monsieur,

Le 27 juillet 2011, des représentants du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ont procédé à une visite de vos installations situées au 1325, Route 117 à Val David. Nous avons constaté alors des infractions aux articles 43, 46, 59 et 60 du *Règlement sur les halocarbures* (Q-2, r.29). Voir copie de ces articles en annexe.

Nous vous demandons donc de **procéder immédiatement** aux correctifs qui s'imposent. De plus, nous vous demandons de nous transmettre une confirmation écrite que les démarches visant à la remise aux normes ont été complétées, et ce, au plus tard le 20 août 2011.

Pour de plus amples informations concernant la présente ou tout sujet portant sur le *Règlement sur les halocarbures*, vous pouvez communiquer avec Stéphanie Clermont au 514 873-3636, poste 252 ou par courriel à l'adresse suivante : stephanie.clermont@mddep.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

53-54

Stéphanie Clermont

Programme d'inspection sur les halocarbures

Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Internet: <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Téléphone : (514) 873-3636
Télécopieur : (514) 864-1990

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Montréal

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-07-11

Heure d'arrivée : 11 h 20

Heure de départ : 11 h 25

Inspecteur : Harinjaka Andriamandranto

Accompagné de :

N° intervention : 300897040

Type d'intervention : Inspection

N° gestion documentaire : 7610-15-01-03397-03

N° du rapport d'inspection : 401154446

N° demande : 200169492

Type de demande : Programme de contrôle

But de l'inspection : I-11 Programme halocarbures 2014 (Garage B. Grill & fils inc.)

Lieu inspecté

Nom du lieu : Garage B. Grill & Fils inc.

Nom usuel du lieu :

N° du lieu : X2122334

Type de lieu : commerce

Localisation du lieu inspecté :

Adresse du lieu : 1325, route 117

Val-David (Québec) J0T 2N0

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,024868673100;-74,214119646700

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Garage B. Grill & Fils inc.		1325, route 117 Val-David (Québec) J0T 2N0	Y2085957

Conditions météo

Ensoleillé

Personnes rencontrées

SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Alain Grill	Directeur	819 321-2480

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.

Mode d'identification : verbale preuve de statut

But expliqué à/l'identification faite auprès de : directeur

Plainte

SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 0

Nombre de photos annexées au rapport : 0

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Andriamandranto Harinjaka avec un appareil photo de type Nikon, coolpix L22. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées

SO

Numéro	Titre
I-11	Concessionnaires automobiles et garagistes spécialisés en climatisation automobile

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO
Cette inspection est réalisée dans le cadre du programme I-11 : Halocarbures

3 Description de l'inspection
Durant mon inspection dans l'entreprise, le directeur m'a affirmé qu'il ne répare pas le problème de climatisation des voitures mais plutôt envoyer ces dernières chez un autre garage à Ste-Agathe. Il m'a ensuite fait visiter l'atelier et je n'y ai pu trouver aucun appareil qui a rapport avec la climatisation.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion
L'entreprise ne fait pas de travail sur les halocarbures

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations
Ainsi, je recommande de fermer le présent dossier.
Rédigé par : Harinjaka Andriamandranto
Signature : 53-54 Date de signature : 2014-07-14

7 Vérification du rapport d'inspection
Approuvé par : Marie-Pier Marchand Fonction : Superviseure
Signature : 53-54 Date : 16 juillet 2014
Commentaires :